



138, rue de Pessac
33000 Bordeaux
Tél. 05 57 81 62 40
s3bor@snes.edu

Mardi 3 janvier 2012

B
O
R
D
E
A
U
X

sommaire

Edito

Demande
d'autorisation
d'absence

Bulletin
d'inscription

STAGE COLLÈGE

Socle commun, livret de compétences, histoire des arts, nouveaux programmes..., PPRE⁽¹⁾, DIMA⁽²⁾, PDMF⁽³⁾, IDD⁽⁴⁾, vie de classe, accompagnement éducatif...En collège, la charge de travail explose. Les prescriptions de plus en plus nombreuses, difficiles à appliquer, voire contradictoires se multiplient sans pourtant apporter de solutions aux difficultés que connaît le collège.

Le rapport du HCE, Groperrin, l'expérimentation des écoles du socle, la mise en place du socle et du livret et les différents experts s'appuient sur les difficultés réelles du collège pour mieux justifier le retour à un projet éducatif inégalitaire, conservateur. Il s'agit clairement de trier les élèves cantonnés au socle de ceux plus « doués et talentueux » qui pourront poursuivre leurs études ce qui va permettre de réduire la dépense publique et faire diminuer le nombre de fonctionnaires.

D'après ces rapports, le métier des enseignants en collège ne pourrait que se transformer par l'introduction de la bivalence, de l'allongement du temps de présence et l'introduction de toujours plus de déréglementation pour prendre en charge de nouvelles missions.

Ces évolutions sont loin d'être une fatalité, le SNES est porteur d'un projet ambitieux qui permettra la réussite de tous. Après le colloque national « redonner un avenir au collège », le SNES Bordeaux organise un stage pour débattre :

► Des attaques subies par le collège et notamment de la mise en place du livret de compétences.

► D'un projet éducatif permettant de faire du collège un vrai outil de démocratisation et le lieu de la réussite des élèves tout en permettant une réelle amélioration des conditions d'exercice du métier.

► De l'action syndicale dans les collèges.

Stage Collège

Judi 09 février 2012
de 9h30 à 17h

Athénée Municipal
de Bordeaux

Stage animé par
Monique Daune
responsable du secteur
Collège
au SNES national (S4)

Demande d'autorisation
d'absence à déposer
au plus tard
lundi 09 janvier 2012

⁽¹⁾ PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative)

⁽²⁾ DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance)

⁽³⁾ PDMF (Parcours de Découverte des Métiers et des Formations)

⁽⁴⁾ IDD (Itinéraires De Découverte)

Stage collègue



Jeudi 09 février 2012 à l'Athénée Municipal de Bordeaux - Place St Christoly

Depuis la gare St Jean

À l'arrêt Gare Saint-Jean, prendre la Ligne C direction Les Aubiers. Descendre à l'arrêt Porte de Bourgogne.
À l'arrêt Porte de Bourgogne, prendre la Ligne A direction Mérignac Centre. Descendre à l'arrêt Hôtel de Ville (Trajet = 25 mn)

Autorisation d'absence à déposer lundi 09 janvier 2012 dernier délai

Modèle d'autorisation d'absence.

A adapter selon la situation. A déposer auprès du chef d'établissement **au moins 30 jours avant le début du stage**

Nom
Prénom Grade et fonction
Etablissement

A Monsieur le Recteur
S/C (sous couvert) de M (1)

Conformément aux dispositions (2)

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires.
- de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution des agents non titulaires de l'Etat du congé pour la formation syndicale.
- et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé du..... pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à..... Il est organisé par la section (académique/départementale/nationale) du Snes-Fsu sous l'égide de l'IRHSES (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les Enseignements de Second degré-Snes), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999, publié au JORF du 6 janvier 2000).

Signature :

- (1) Nom et qualité du chef d'établissement. Demande transmise par la voie hiérarchique.
- (2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non titulaire)

Bulletin d'inscription à retourner au SNES Bordeaux
(138 rue de Pessac 33000 Bordeaux)

Nom : _____

Prénom : _____

Etablissement : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Stage Collège du 09 février 2012

Vous pouvez vous inscrire
directement par mail à
s3bor@snes.edu

En indiquant votre nom,
prénom, établissement,
mail et téléphone ainsi
que la date du stage.

Le SNES rembourse les frais
de déplacement et indemnise
le repas de chaque syndiqué
stagiaire à jour de sa
cotisation